

LA NAISSANCE DE LA GENDARMERIE SCIENTIFIQUE AU SERVICE D'UNE VÉRITÉ JUDICIAIRE

La petite histoire sur 30 années de construction de l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN)¹.

Le retard de la France à la fin des années 80¹

La France découvrira durant les années 80, au travers de nombreuses affaires judiciaires médiatiques, sa faiblesse scientifique dans la recherche des preuves au procès pénal, ainsi que l'importance de l'expertise scientifique dans la résolution des affaires criminelles récentes, la relance d'affaires anciennes mais aussi afin d'éviter les erreurs judiciaires que les techniques policières de la recherche de l'aveu à tous prix pouvaient générer.

De manière emblématique en Angleterre, en 1987, sera arrêté et condamné



PATRICK TOURON

Général de division, commandant le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN) à Pontoise

Colin Pitchwork un meurtrier et violeur en série. Il est confondu par son empreinte génétique (DNA « fin-géprint » en anglais), nouvelle technique mise en œuvre par la police anglaise, suite aux travaux de Alex Jeffreys biologiste de l'université de Leices-

ter. Le choc est mondial dans l'univers policier de l'investigation judiciaire, car l'auteur est confondu par son ADN et reconnaît les faits qui lui sont reprochés dont le meurtre et le viol d'une jeune adolescente de 13 ans en 1983 (la police disposait du sperme de l'auteur, en traces relevées sur le corps) et pour lequel un suspect Richard Buckland avait été arrêté et avait reconnu par aveu ce crime², qu'il n'avait pas commis, sans qu'aucune preuve matérielle puisse étayer le dossier. Le besoin d'expertise scientifique et l'affaiblissement de la valeur de l'aveu dans la conduite de l'enquête judiciaire feront consensus en France avec l'affaire « Gregory » à cette même époque.

Ce sera au travers la loi de modernisation de la police du 26 juin 1985, à l'initiative de Pierre Joxe³ alors ministre de l'Intérieur, que les forces de sécurité intérieure vont obtenir les moyens d'une réforme structurelle et d'une mise à niveau de leur capacité d'investigation judiciaire sur plusieurs années⁴. La « police scientifique »

2 Voir l'excellent dossier : « La révolution des empreintes génétiques », numéro 334, mai 2021, les amis de la gendarmerie.

3 À la suite du rapport du contrôleur Général Jacques Genthial qui deviendra le premier patron de la sous-direction de la PTS

4 <https://www.vie-publique.fr/discours/154726-conseil-des-ministres-du-26-juin-1985-la-modernisation-de-la-police>

1 La vérité à ses sciences, 30 ans d'expertise et de sciences forensiques, 288 p l'IRCGN : ISBN : 978-2-9565174-1-2

française, en pointe au début du vingtième siècle s'est progressivement laissée distancer techniquement, pour arriver à ce constat que la France de la fin des années 80⁵ a « marqué le pas ». Historiquement la France avait largement contribué à l'identification des criminels avec Alphonse Bertillon, qui mit en place l'anthropométrie judiciaire dès 1882 et avec les travaux de théorisation du fait criminel par Edmond Locard⁶, créateur du laboratoire de police scientifique de Lyon en 1910. La direction générale de la police nationale confirmera son ambition avec la création en 1943⁷ d'un « service de police technique relevant de la direction générale de la police nationale chargé de rechercher et d'utiliser les méthodes scientifiques propres à l'identification des délinquants » s'appuyant sur quatre laboratoires (Lille, Lyon, Marseille et Toulouse), en plus de celui de Paris.

Naissance d'un Institut de Sciences Forensique en Gendarmerie (IRCGN)

La gendarmerie profite de ce vent de réforme de cette fin des années 80 pour structurer ses propres capacités judiciaires techniques d'appui aux enquêteurs. Elle regroupe ses moyens au centre technique de la gendarmerie nationale (CTGN) à Rosny-sous-Bois, qui comprend déjà de nombreuses structures scientifiques : la sous direction télécom informatique (SDTI), le service technique d'information de la

5 *Evolution de l'expertise en police scientifique (1988-2008)* par Isabelle Bergerat, Experts numéro 78, mars 2008, pp 25 à 26.

6 Le principe de Locard énonce que : « lorsqu'un acte criminel est commis le responsable laisse des traces de sa présence et emporte avec lui des traces du lieu où il se trouvait ».

7 <https://www.police-scientifique.com/historique>

gendarmerie (STIG), le service technique de renseignement judiciaire et de documentation (STRJD). C'est la création de la section technique d'investigation criminelle de la gendarmerie (STICG) en 1987. Confiée à un jeune capitaine polytechnicien, le capitaine Serge CAILLET, elle propose une organisation résolument ambitieuse dans ses missions.

L'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) voit donc le jour le 24 octobre 1990 par décision ministérielle. Il se positionne comme le sixième laboratoire de « gendarmerie scientifique » en complément des cinq laboratoires inter-régionaux de « police scientifique » déjà présents en France.

L'IRCGN⁸ affiche dès sa création une organisation scientifique qui se veut pluridisciplinaire, car nul ne connaît l'indice pertinent qui permettra la résolution d'une affaire. Fort de sa maîtrise à ce jour de 70 domaines de compétence scientifique différents, dont certains uniques en France comme le département véhicule (de l'accidentologie à l'exploitation des calculateurs), la médecine légale foraine, l'entomologie légale, l'identification de tous les produits de marquage codé, une bibliothèque de plus de 10 000 armes et d'un million de munitions, etc., l'IRCGN représente dès sa création le cauchemar des criminels. Il dispose rapidement des meilleures technologies afin de pouvoir les déployer partout en France métropole et en outre-mer, orienté vers l'excellence scientifique,

8 https://fr.wikipedia.org/wiki/Institut_de_recherche_criminelle_de_la_Gendarmerie_nationale

afin de garantir une fiabilité⁹ dans tous les résultats rendus à la justice. Cette organisation¹⁰ voit son épanouissement grâce à un accompagnement de la direction générale de la gendarmerie dans sa politique de ressource humaine, son appui dans le domaine budgétaire et son soutien dans l'administration de la recherche et de la valorisation.

Dès le début la gendarmerie, par le biais de son concours d'officiers recrutés sur titre, sélectionne des scientifiques de haut niveau qui vont lui permettre d'atteindre l'excellence. « Gendarmes intégrés » par leur passage à l'EOGN, ils alternent des postes techniques longs, avec des postes opérationnels, permettant une fongibilité des scientifiques au processus opérationnel et évitant le rejet de leurs pairs par une position « hors sol ». Les experts, en plus de leur haute compétence, doivent développer leur collectif et respecter le travail des autres experts travaillant avant ou après eux sur des indices, afin de concourir collectivement au meilleur résultat. L'humilité doit être leur autre grande qualité.

La recherche de l'excellence au travers une organisation vertueuse et exigeante

Ainsi l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale¹¹ se construit-il progressivement autour des besoins définis supra selon les quatre missions majeures que sont :

- effectuer, à la demande des officiers de police judiciaire (OPJ) et des magistrats, des examens techniques ou scientifiques, ainsi que des expertises à la demande exclusive des magistrats. Ces différents travaux, exécutés conformément aux règles de la procédure pénale, donnent lieu à l'établissement de rapports (environ 200 000 par an) ;
- apporter aux directeurs d'enquête en cas de besoin, crimes graves ou catastrophes, le soutien nécessaire au bon déroulement des opérations de prélèvement technique et scientifique (PTS) ou d'aide à l'identification des victimes. Ce sont en moyenne 2 équipes projetées par jour ;
- concourir directement à la formation des techniciens en identification criminelle, des magistrats et à la formation des enquêteurs (de tous les niveaux) ;
- poursuivre, dans tous les domaines des sciences forensiques¹², les recherches

9 L'IRCGN met à disposition des capacités d'expertise uniques en France. Accrédité sur 130 méthodes, par l'organisme français d'accréditation COFRAC (portées n° 1-1916 et 8-2527 disponibles sur www.cofrac.fr), il regroupe sur un seul site toutes les activités liées à la criminalistique.

10 Tournon, P., « le modèle forensique de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale (IRCGN) », revue francophone des laboratoires, numéro 489, février 2017, pp 25-35

11 <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/pjgn/actus/rapport-d-activite-2020> ; le rapport d'activité 2020 du Pôle judiciaire de la Gendarmerie nationale intégrant les chiffres clés, les nouveautés et des focus sur les activités du laboratoire pluridisciplinaire de l'Institut de recherche criminelle #IRCGN et du Service central de renseignement criminel #SCRCGN .

12 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/forensique/188522> ; Relatif à une méthode scientifique utilisée pour éclairer les circonstances d'une affaire judiciaire : La gendarmerie dispose d'une expertise forensique.



Laboratoire de génétique à l'IRCGN

rendues nécessaires par le développement des techniques d'investigation criminelle (plus de 60 projets, dont dix européens et trois brevets).

Les experts de l'IRCGN, ne conduisant pas d'enquêtes judiciaires par eux-mêmes et, se devant de conserver, dans le rendu de leurs travaux scientifiques, une totale indépendance, tant vis-à-vis du magistrat que de l'enquêteur, perdent, à leur arrivée à l'IRCGN, leur habilitation OPJ¹³. Néanmoins pour des raisons liées à leur militarité, les experts sont habilités secret et très secret afin de pouvoir traiter les dossiers scientifiques les plus sensibles que l'État souhaite leur confier. Le ministère de l'Intérieur

13 L'article 12 du CPP place les OPJ sous la direction du procureur de la république ce qui n'est pas compatible avec l'exercice indépendant de l'expertise scientifique.

dispose ainsi avec l'IRCGN d'une compétence scientifique pluridisciplinaire, fiable, ouverte sur le monde académique¹⁴ et le réseau des laboratoires européens de sciences forensiques (ENFSI).

Très rapidement, l'organisation de l'IRCGN s'est construite autour des besoins des enquêteurs de la gendarmerie, des compétences humaines et des contraintes techniques, en départements « d'expertises ». Une structure reposant sur 16 départements scientifiques, découpés en tant que de besoin en unités d'expertises hyper spécialisées (par exemple, le département « incendie, explosif et environnement » comprend, pour des raisons d'optimisation

14 <http://www.cpu.fr/actualite/les-universites-et-la-gendarmerie-un-an-de-cooperation-et-un-accord-cadre-renouveau/>

du parc analytique et de connaissance de la matière, trois domaines distincts) s'est rapidement imposée. Les départements sont eux-mêmes regroupés par quatre au sein de divisions criminalistiques spécialisées par domaine (identification humaine, biologie génétique, physique et chimie, et ingénierie numérique.

L'IRCGN a de plus construit deux unités projetables originales. Il s'agit d'unités d'investigation criminelle (dont une en environnement NRBC)¹⁵ ou d'identification de victimes¹⁶ y compris en zone de guerre, à même de gérer les scènes complexes au plus proche des enquêteurs et des besoins. Ces équipes, de manière à être parfaitement adaptées à chaque investigation à conduire, sont construites sur mesure, au regard de la nature de la scène d'investigation à étudier¹⁷ (accident de la circulation, crime par arme à feu, incendies, explosions, etc.) ou pour procéder à l'identification de victimes de catastrophes (UGIVC avec odontologue, expert empreinte, généticien ou médecin). Elles sont composées d'experts choisis et formés à la projection dans chaque département de l'IRCGN. Un service d'assurance qualité vient enfin consolider l'ensemble afin de garantir la fiabilité de nos résultats et le

maintien des savoirs, au travers d'une accréditation de nos méthodes, résultats et experts selon l'exigeante norme ISO CEI 17025¹⁸. L'IRCGN est un laboratoire de sciences forensiques composé de plus de 160 experts (officiers, sous-officiers ou civils) habilités à rendre des expertises judiciaires, avec 69 experts inscrits auprès de la cour d'appel de Versailles et onze agréés par la cour de cassation

Pour l'IRCGN, un résultat scientifique¹⁹ est réfutable, démontrable, délivré avec une incertitude de mesure connue, c'est une méthode publiée, et dont la technique est reconnue par la communauté scientifique. Nous travaillons pour la recherche de la vérité au procès pénal et, à ce titre, étant amenés à présenter nos résultats scientifiques à des non-spécialistes, nous ne devons en aucun cas les induire en erreur ou instiller un doute par une explication d'un résultat qui ne serait pas compréhensible. Cet aspect, souvent méconnu, du travail des experts de l'IRCGN, consistant à expliciter son résultat au tribunal, est fondamental pour nous et pour les justiciables, qui doivent avoir confiance aux experts de la gendarmerie.

Le sentiment du devoir accompli

Ainsi la gendarmerie met à disposition de la justice et du ministère de l'Intérieur :

- une expertise forensique sur l'ensemble du spectre des indices susceptibles d'intéresser les enquêteurs,

15 Ponseel G, Fillon C, Schuliar Y (2011) IRCGN, Recommandations pour la prise en charge et l'identification des victimes décédées suite à une catastrophe de type nucléaire radiologique-biologique-chimique (NRBC). La revue de médecine légale n° 2: 94-107

16 Gaudry E, Dourel L, Conigliaro A, Georget C, Desbrosse X, Hubac S (2017) *L'identification de victimes de catastrophe : une approche scientifique pluridisciplinaire*. Revue Francophone des Laboratoires n° 489: 41-57.

17 Unité d'investigations et d'identification (UII), <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/pjgn/ircgn/l-unite-d-investigations-et-d-identification-u2i>

18 LAB REF 02 (COFRAC) : Exigences pour l'accréditation des laboratoires selon la norme NF EN ISO/CEI 17025

19 L. Faigman « *The daubert revolution and the birth of the modernity: managing evidence in the age of science* », UC Davis Law Review. Vol 46. N°3 2013.



Projection de l'équipe UGIVC sur un crash au Mali

© IRCGN

- des experts gendarmes projetables en tous lieux et tous temps afin d'apporter un savoir susceptible d'orienter les enquêteurs quant aux causes possibles, et d'apporter leur expertise dans de nombreux domaines scientifiques.

Cet ensemble, regroupé sur un même site dont le décloisonnement favorise une innovation créatrice, positionne l'IRCGN sur le haut du spectre des Instituts de Sciences Forensiques mondiaux²⁰.

Détentrice de plusieurs brevets, conceptrice de nouveaux équipements, porteuse et associée à de très nombreux projets de recherche européens (pour plusieurs millions d'euros), la gendarmerie

20 Numéro spécial GEND info : *Criminalistique, le futur dès à présent*, janvier-avril 2021.

scientifique est parfaitement intégrée dans l'écosystème de la recherche française²¹ au travers de ses nombreuses collaborations. Disposer d'une telle capacité d'expertise scientifique, regroupée en un même lieu, permet d'appréhender les scènes de crime avec méthode et sérénité, mettant ainsi toutes les chances du côté des enquêteurs qui la sollicitent, pour faire parler les indices nécessaires à la manifestation de la vérité.

L'IRCGN n'est pas seulement une accumulation d'expertise et de technologies (photo laboratoire de chromatographie), c'est aussi une structure unique par sa pluridisciplinarité, construite dans l'environnement organisationnel de la gendarmerie

21 Dossier Pour la Science, numéro 70, janvier-mars 2011, et Hors série science et vie, numéro 296, juillet 2021, articles des experts de l'IRCGN.

nationale, qui pratique l'expertise judiciaire et qui conduit des travaux de recherches appliquées ou expérimentales. Il est original par la richesse de son modèle multidisciplinaire en technique et d'expertise localisée sur un même site, par sa capacité de projection, en quelques heures, de gendarmes experts en tout point du globe, mais aussi par sa capacité à s'intégrer dans une chaîne opérationnelle gendarmerie²² ou alors d'intégrer d'autres spécialistes ou experts dans ses équipes. Sa naissance s'est opérée à partir du constat d'un manque de capacité dans l'exploitation des indices découverts sur les scènes de crime en France. L'IRCGN a su, progressivement, méthodiquement construire une identi-

té forte marquée du sceau de la rigueur scientifique, de la fiabilité de ses résultats au travers son processus d'assurance qualité, de la grande qualité des personnels y servant²³ (producteur de nombreux travaux scientifiques), de la capacité d'offrir un appui opérationnel solide et adapté, et de la faculté d'innovation et de créativité continue. Ses résultats²⁴ après trente années d'expertises sont ses meilleurs ambassadeurs.



Installation de l'équipe UGIVC au Mali en plein milieu du désert

22 www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualites/2015/Crashde-l-avion-de-la-compagnie-germanwings/Crash-du-vol-Germanwings-Des-gendarmes-temoignent

23 PORTES J.C., *Les experts du crime*, EAN : 9782824617916, novembre 2020.

24 <https://www.gendinfo.fr/enquetes/2020/retour-sur-l-affaire-encrochat>